

REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Lundi 7 mars 2022, 18h00, en visio

Participants

- > Patrice MARTIN, Président
- > Philippe DELACOUR, vice-Président délégué
- > Peggy PIRON, Secrétaire Générale
- > Virginie SOURTY, Membre du Bureau
- > François BERLAND, Administrateur (à partir du point 5)
- > Patrick BISCHOFBERGER, Administrateur
- > Pascal CHATENET, Administrateur
- > Annie COITOU, Administratrice
- > François DEROCHE, Administrateur (à partir du point 2)
- > Grégoire DESFOND, Administrateur
- > Delphine LE SAUSSE, Administratrice (jusqu'au point 8)
- > Brigitte LETHEM, Administratrice
- > Laura PHILY-GUYAMIER, Administratrice (jusqu'au point 9)

Absents

- > Hervé FRILOUD-CHATRIEUX, Administrateur
- > Bruno GIACUZZO, Administrateur

Invités

- > Vincent ROGNON, DTN/DF (jusqu'au point 10)
- > Franck CHOCUN, CTN
- > Maxime CHATENET, DFA
- > Stéphane CUZIN, Commissaire aux comptes

Ordre du jour

Début de la réunion : 18h00

Thématiques		Détail des points à aborder
1	Ouverture par la Secrétaire Générale	
2	Validation du PV des CA du 23 octobre 2021 et du 11 décembre 2021	> En document attaché
3	Le Kable	Point à date : travaux et ouverture
4	Point d'actualité du Président	1 - Bilan Congrès IWWF Europe à Monaco 2 - PAIF 3 - Situation Ligue APCAC 4 - AG Ligue Pays-de-la-Loire 5 - Nouvelle phase de travaux à envisager
5	Intervention du Trésorier Général	> Arrêté et validation des comptes > Intervention du Commissaire aux comptes > Budget prévisionnel 2022 > Points en cours

6	Licences & adhésions	<p>1 - Etat final des Licences et adhésions 2021 > cf. Document attaché</p> <p>2 - Etats à date des licences et adhésions 2022 > cf. Document attaché</p>
7	Assemblée Générale 2022	<p>> 26 & 27 mars à Annecy</p> <p>> ODJ prévisionnel : cf document attaché</p> <p>> Rémunération du Président</p>
8	Intervention du DTN	<p>1 - Contrat de délégation. Pacte Républicain</p> <p>2 – PSF / PST 2022</p> <p>3 - Contrat de développement / contrat haute performance</p> <p>4 - Séminaire DTN 7 février à Choisy</p>
9	Centre Technique National	- SASU Le Kable
10	Championnats de France et Internationaux organisés en France	<p>1 - Validation du Guide d'organisation 2022 > cf. Document attaché</p> <p>2 - Validation des dates des championnats de France</p> <p>> 7 au 10 juillet 2022 - Wakeboard Cable à Choisy-le-Roi</p> <p>> 13 au 17 juillet 2022 - Ski Nautique à Nemours du (toutes les catégories y compris Seniors)</p> <p>> 20 au 27 juillet Barefoot à Chartres</p> <p>> 26 au 28 août 2022 - Wakeboard Bateau à Bordeaux : Terres blanches à Espiet</p> <p>3 - Championnats d'Europe de Barefoot à Chartres</p> <p>> 27 au 31 juillet, dans la foulée des France</p>
11	Ressources humaines	<p>1 - Direction Générale FFSNW</p> <p>2 - Christophe DUVERGER</p>
12	Questions diverses	
13	Clôture par la Secrétaire Générale	

Ouverture par la Secrétaire Générale

La Secrétaire Générale ouvre la séance.

Validation du PV des CA du 23 octobre 2021 et du 11 décembre 2021

La Secrétaire Générale présente les points que Pascal CHATENET souhaite faire rajouter au compte rendu du 23 octobre :

- Son auto-proclamation PDG
- La justification de ses notes de frais
- Sa campagne au CNOSF
- La gestion fédérale
- Sa difficulté à accomplir sa fonction de trésorier

Les demandes de modifications du projet de compte rendu du 23 octobre demandées par Pascal CHATENET sont contestées par le Président.

Résolution : le Conseil d'Administration valide le projet de compte rendu diffusé du 23 octobre 2021.
Cette décision est adoptée à la majorité des membres présents.

Résolution : le Conseil d'Administration valide le projet de compte rendu diffusé du 11 décembre 2021.
Cette décision est adoptée à la majorité des membres présents.

Le Kable

Une visite est prévue pour la section sportive du collège de Vitry-sur-Seine.
L'ouverture au public est toujours prévue le 1^{er} avril.

Le système Wakesys a été installé la semaine dernière. Cela permettra de mettre en œuvre le fonctionnement souhaité. Ce logiciel permet de contrôler le flux, les réservations individuelles, de groupes, les évènements etc.

Les travaux seront livrés le 15 mars, l'architecte et le contrôleur technique seront présents.
L'ensemble des éléments du site fonctionne et une partie du matériel est arrivée.

Tout se met en place.
Chauffage et eau chaude en service.
Les combinaisons arrivent.
Tourniquet d'accès au ponton ok.
Affichages réglementation en cours.
Les extincteurs arrivent.
Le snack est quasi prêt, le mobilier est à poser.

Un groupe vient déjà le mardi après-midi (université) et les jeudis ce sera la section du collège.

Point d'actualité du Président

1- Situation en Ukraine

Décision de l'IWWF sur l'exclusion des athlètes et officiels Russes et Biélorusses jusqu'à nouvel ordre pour toutes les disciplines.

C'est une première dans le monde du sport. Dans de précédents conflits ce n'était pas le cas.
La demande de répercussion au niveau européen et national a été faite.



2- Congrès E&A à Monaco

Plusieurs français présents : N SUBJOBERT, A et C AMADE, V ROGNON accompagnait le Président
Plusieurs réélus : P TURCHET (para), R HERNAEZ (racing), N SUBJOBERT (wakeboard bateau) et C MARMONNIER (wakeboard câble)

C DUVERGER candidat à la commission ski nautique s'est malheureusement désisté après le dépôt des candidatures ce qui a empêché de proposer un autre candidat français.

Nicolas LEFORESTIER : beau discours chargé d'émotion pour son entrée au Hall of Fame.

Alain AMADE maître de cérémonie.

3- Complément PAIF

10 000€ en 2021. 3 000€ complémentaires dont 2 000€ portés sur 2022 pour l'accueil du Président de la fédération internationale prévue en 2021 sur le Mondial des séniors, reporté en 2022.

4- Ligue APCAC

La prochaine Assemblée Générale sera le 14 mars à Antibes.

Il n'y avait pas eu de réunion en 2020.

Cela était le cas pour la Ligue PLL également. Le territoire sera partagé entre la Présidente et son Vice-Président.

5- Travaux siège social

Priorité sur le bâtiment nord et téléski car il y a eu des suppléments de charges (techno pieux).

Nouvelle tranche en vue sur le bâtiment sud avec de nouveaux financements à l'étude :

- Haut niveau
- Rénovation énergétique

Intervention du Trésorier Général

Le Trésorier vient de prendre connaissance du projet de bilan transmis peu avant la réunion. Le document présente simplement une différence de 1 000€ par rapport au document précédent.

L'expert-comptable, le Cabinet Neron, était présent au siège du 14 au 16 février.

Le Commissaire aux comptes est venu le 22 février. Ce dernier sera mieux à même de fournir des explications sur la différence entre les deux versions de bilan.

Centre Technique National : budget de 1 635 236€53.

50% du loyer du Parc est passé. (20 856€46)

Les recettes des licences ont baissé (2021 : 210 624€, 2020 : 230 556€), les recettes ATP en hausse (2021 : 11 850€, 2020 : 9 300€). Les adhésions sont en augmentation (71 290€ en 2020 à 90 930€ en 2021).

Concernant les certifications légère baisse : 13 230€ en 2021 et 14 360€ en 2020.

Augmentation des recettes liés à la formation. (2020 : 41 662€ et 76 798€ en 2021)

Salaires et charges ont fortement augmenté : embauche pour les travaux. (2020 : 259 451€ à 325 643€ en 2021)

Déficit de 41 552€. Ce chiffre est à relativiser car des recettes étaient prévues sur le Kable.

Équivalent à l'an passé avec l'absence d'exploitation du Kable.



Président : on a investi fortement sur le téléski, on a des fonds associatifs à hauteur de 152 000€. La fédération dans son engagement reste assez positive. Nous n'avons pas été aidé par le COVID et par la reprise. La fin des travaux n'a pas aidé non plus car nous pensions pouvoir ouvrir courant août ou 1^{er} septembre pour avoir des recettes. Même avec cela on a limité la casse.

Pascal CHATENET : quelle est la résolution ?

Président : La résolution est la validation des comptes 2021.

Pascal CHATENET : cela veut donc dire que l'on doit valider sur la base d'une balance ?

Président : oui c'est une balance, il manquait des documents demandés tardivement. J'ai fait le nécessaire au plus vite. Les services n'ont pas fait le nécessaire pour que les documents soient transmis.

Les administrateurs doivent, à partir de la balance, du bilan et compte de résultat retrouver leur petits et valider les comptes.

Pascal CHATENET ne demandait pas une réponse aussi longue et un cours de comptabilité. Il souhaitait simplement savoir si la validation des comptes devait se faire sur la base d'une balance, la réponse est oui visiblement.

C'est du jamais vu, on a toujours validé les comptes sur la base de documents complets quel que soit l'instance.

Le Président indique que les prochaines fois les visio depuis une voiture seront interdites car Pascal CHATENET n'a pas les éléments car il est en voiture. Le bilan et le compte de résultat ont été envoyés donc toute personne qui est chez lui peut avoir accès au compte de résultat et au bilan sur leur ordinateur.

Pascal CHATENET ne voit pas comment quiconque peut étudier les documents envoyés à 18h06 quel que soit le lieu.

Le Président en parlera aux salariés de la Fédération car il pensait que les documents étaient transmis.

Ce qui a été envoyé l'a été en pensant que cela suffisait, ça ne suffisait pas, il y a une faute.

Le Président demande à passer à la suite.

Le Trésorier demande s'il y a une dead line pour valider ces comptes. Peut-on se donner deux, trois jours pour le consulter ?

Le Président indique que l'on a quelques jours de délais mais reste perplexe lorsqu'il s'agit de point de principe.

Parole est transmise au Commissaire aux comptes, M CUZIN par la Secrétaire Générale :

Le Commissaire aux comptes est un peu dans le même état que les administrateurs. Il ne peut se prononcer comme cela ce soir et ne peut faire un audit en temps réel. L'audit n'est pas terminé, il y a un projet d'utilisation de l'ex CNO.

Question confort, effectivement, approuver les comptes lorsqu'on les remet en direct parait compliqué. Il serait mieux de laisser quelques jours pour poser des questions éventuellement et valider les comptes. Juridiquement la balance ne constitue pas les comptes annuels. Les comptes annuels c'est un bilan et un compte de résultat avec un comparatif sur l'exercice précédent absent dans la balance et si possible une annexe.

Il y avait deux traitements particuliers :

- Poste de production immobilisée : enregistrement d'un certain nombre de charges, charges de personnel qui ont travaillé pour la mise en place du câble. Cela figure dans les produits d'exploitation cette année.
- Commission de mise en place du crédit inscrit à l'actif dans les charges constatées d'avance, qui permettra un étalement tel que prévu par les textes.

Sous réserve de ce qui sera transmis pour l'utilisation de la convention, le Commissaire aux comptes pense émettre un rapport de certification sans réserve.

Dans ses échanges avec l'expert-comptable, le Commissaire aux comptes aurait trouvé pertinent que les actifs de l'ex CNSN figure quelque part.

Fait marquant de l'année : transfert des actifs du CNSN liquidé à la fédération.

Vincent ROGNON : le rapport concernant l'ANS (ex CNO) va vous être transmis.

A noter qu'il n'y a pas de fonds dédiés donc 100% des subventions seront versées à la fédération.

L'ancien DTN a été interrogé qui doit produire le document dont a besoin le Commissaire aux comptes.

Le Commissaire aux comptes demande que ce soit fait le plus rapidement possible pour lui permettre de faire son rapport.

Président : précisions sur les 1 000€ d'écart sur le résultat :

- Tremplin immobilisé : 6 500€ (actif du CNSN)
- Charges sociales sur les Congés payés : 7 500€ (provision)

Le Commissaire aux comptes considère que ces nouvelles écritures étaient nécessaires. Cela a été fait à sa demande.

Pour le tremplin c'est important qu'il ait une valeur en cas de vente ultérieure et pour la provision sur charges sociales pour congés payés c'était un oubli.

Le Président propose de reporter les votes à mercredi soir. Aucune objection n'est faite.

Le Trésorier partage la présentation du budget.

Présentation annuelle des comptes	Réalisé 2020		Budget 2021		Réalisé 2021		Budget 2022	
	Montants	%	Montants	%	Montants	%	Montants	%
Subventions ministérielles	542 356,00	45,43%	625 000,00	44,36%	645 500,00	47,87%	610 000,00	50,79%
Subventions diverses (IDF, PSF, Production audio...)	80 000,00	6,70%	50 000,00	3,55%	20 270,88	1,50%	50 000,00	4,16%
Cotisations, licences & certifications	326 119,23	27,32%	330 000,00	23,42%	326 634,00	24,23%	330 000,00	27,48%
Délégation ANS		0,00%	130 000,00	9,23%	30 000,00	2,22%	30 000,00	2,50%
Frais de délégation Ministérielle		0,00%	30 000,00	2,13%	600,00	0,04%	30 000,00	2,50%
Centre Technique Choisy Subvention accueil quartiers IDF		0,00%	15 000,00	1,06%		0,00%		0,00%
Centre Technique Choisy Stages		0,00%	30 000,00	2,13%		0,00%		0,00%
Centre Technique Choisy Recettes T.K.		0,00%	30 000,00	2,13%		0,00%		0,00%
Centre Technique Choisy Snacking & divers		0,00%	11 000,00	0,78%		0,00%		0,00%
Production immobilisée					63 970,86	4,74%		
Manifestations sportives	476,00	0,04%	70 000,00	4,97%	36 485,93	2,71%	40 000,00	3,33%
Recettes annexes	136 708,67	11,45%	70 000,00	4,97%	76 798,32	5,70%	80 000,00	6,66%
Produits divers	108 045,63	9,05%	18 000,00	1,28%	28 680,17	2,13%	30 000,00	2,50%
Produits exceptionnels	0,00	0,00%		0,00%	733,44	0,05%	1 000,00	0,08%
Quote part subvention investissement					13 407,05	0,99%		0,00%
Reprises provisions					63 572,34	4,66%		
Transfert charges d'exploitation					41 670,64	3,09%		0,00%
Total des Produits	1 193 705,53	100,00%	1 409 000,00	100,00%	1 348 323,63	100,00%	1 201 000,00	100,00%
CPO Projet de développement - Action 1	169 717,07	ss Total CPO	165 000,00	ss Total CPO	102 547,44	ss Total CPO	138 000,00	ss Total CPO
Innovation et accompagnement de la transformation qualitative du modèle et de la structuration fédérale	99 926,45	8,10%	85 000,00	6,03%	42 504,86	3,06%	78 000,00	6,49%
Développement et modernisation des pratiques pour permettre l'accès à chaque public	53 127,62	4,30%	60 000,00	4,26%	52 994,45	3,81%	50 000,00	4,16%
Relations internationales	16 665,00	1,35%	20 000,00	1,42%	7 048,13	0,51%	10 000,00	0,83%
CO Développement du Sport de Haut Niveau - Action 2	427 774,49	ss Total CPO	440 000,00	ss Total CPO	441 333,37	ss Total CPO	488 000,00	ss Total CPO
Performance des Equipes de France Seniors	199 034,00	16,13%	200 000,00	14,19%	201 885,61	14,53%	330 000,00	27,48%
Performance des Equipes de France Relèves	18 200,00	1,47%	100 000,00	7,10%	141 969,31	10,21%	68 000,00	5,66%
PPF	30 566,00	2,48%	20 000,00	1,42%		0,00%	0,00	0,00%
Fonctionnement DTN	39 670,49	3,21%	40 000,00	2,84%	27 478,45	1,98%	10 000,00	0,83%
Aides Personnalisées	125 000,00	10,13%	70 000,00	4,97%	70 000,00	5,04%	70 000,00	5,83%
Bureau de la Vie de l'athlète	15 304,00	1,24%	10 000,00	0,71%		0,00%	10 000,00	0,83%
CO Surveillance Médicale et SMR - Action 3	14 891,00	ss Total CPO	30 000,00	ss Total CPO	50 296,00	ss Total CPO	40 000,00	ss Total CPO
Suivi Médical et SMR	14 891,00	1,21%	30 000,00	2,13%	50 296,00	3,62%	40 000,00	3,33%
CPO Formation - Action 4	31 262,00	ss Total CPO	50 000,00	ss Total CPO	51 363,00	ss Total CPO	10 000,00	ss Total CPO
Refonte de l'architecture de Formation et Formation des acteurs du secteur du Ski Nautique, du Wakeboard et des disciplines associées	31 262,00	2,53%	50 000,00	3,55%	51 363,00	3,70%	10 000,00	0,83%
ss TOTAL CPO + COHP	643 644,56	ss Total HK	685 000,00	ss Total HK	645 539,81	ss Total HK	676 000,00	ss Total HK
Délégation ANS		0,00%	130 000,00	9,23%	1 424,91	0,10%	30 000,00	2,50%
Centre Technique Choisy Achats			7 000,00					
Centre Technique Choisy Autres achats et charges externes			15 100,00					
Centre Technique Choisy Impôts et taxes			5 200,00					
Centre Technique Choisy Salaires et charges			72 340,00					
Aides aux structures	11 850,00	0,96%	20 000,00	1,42%	4 942,18	0,36%	10 000,00	0,83%
Assurance sur licences	28 936,56	2,34%	25 000,00	1,77%	52 658,64	3,79%	50 000,00	4,16%
Coût direct des licences		0,00%	10 000,00	0,71%		0,00%		0,00%
Frais généraux FFSNW	90 813,59	7,36%	121 000,00	8,59%	225 588,33	16,23%	120 000,00	9,99%
Salaires et charges	259 450,65	21,02%	260 000,00	18,45%	336 613,49	24,22%	278 200,00	23,16%
Frais financiers	2 398,55	0,19%	2 000,00	0,14%	11 447,61	0,82%	12 800,00	1,07%
Dotation aux amortissements	14 561,24	1,18%	50 000,00	3,55%	25 902,37	1,86%	14 000,00	1,17%
Produits & Charges exceptionnelles	49 372,76	4,00%	0,00	0,00%	17 631,68	1,27%	10 000,00	0,83%
Autres charges & provisions	133 156,73	10,79%	6 360,00	0,45%	68 113,47	4,90%		0,00%
		0,00%		0,00%		0,00%		0,00%
ss TOTAL hors convention	590 540,08	47,85%	724 000,00	51,38%	744 322,68	53,55%	525 000,00	43,71%
Total des Charges	1 234 184,64	100,00%	1 409 000,00	100,00%	1 389 862,53	100,00%	1 201 000,00	100,00%
	-40 479,11	-3,28%	0,00	0,00%	-41 538,90	-2,99%	0,00	0,00%



Sur ce budget, on ne tient pas compte du centre technique puisqu'avec la SASU il sera indépendant. Ce budget est assez raisonnable voir pessimiste.

Le Président précise que sur les recettes on est partis sur du constant par rapport aux subventions pour lesquelles on a eu confirmation d'obtention des mêmes montants.
Sur cotisations et licences, on est partis sur la même fourchette.
Augmentation sur le médical mais cela est compensé par ailleurs.

Pas de question.

Résolution : le Conseil d'Administration valide le bilan 2021 présenté avec un résultat de -41 539€ affecté au fond associatif.

Cette décision est adoptée à la majorité des membres présents.

Résolution : le Conseil d'Administration valide le budget 2022 présenté à 1 201 000€.

Cette décision est adoptée à la majorité des membres présents.

Le Commissaire aux comptes est remercié pour sa participation et quitte la réunion.

Licences & adhésions

La Secrétaire Générale passe la parole au Directeur adjoint pour le partage des chiffres et leur présentation :

Tableau comparatif au 31 décembre avec point d'étape au 31 juillet

Comparatif du nombre de licences au 31 juillet des années 2019, 2020 et 2021					
31-juil	2019	% 21/19	2020	% 21/20	2021
Licences fédérales	3 416	5,5%	3 067	17,5%	3 604
Extensions compétitions	385	2,9%	265	49,4%	396
Licences découvertes	841	-2,5%	834	-1,7%	820
ATP	1 291	79,9%	573	305,2%	2 322
Total	5 548	21,6%	4 474	50,8%	6 746
Comparatif des recettes licences, affiliation et ATP au 31 juillet des années 2019, 2020 et 2021 (€)					
31-juil	2019	% 21/19	2020	% 21/20	2021
Licences fédérales + Extensions	166 885	5,0%	145 685	20,3%	175 270
Licences découvertes	13 550	-0,6%	13 040	3,3%	13 475
ATP	6 700	54,5%	5 400	91,7%	10 350
Affiliation	73 880	-4,2%	66 575	6,3%	70 770
Total	261 015	3,4%	230 700	17,0%	269 865
Comparatif du nombre de licences au 31 décembre 2021 par rapport au 31 décembre des années 2019 et 2020					
31/12 à 31/12	2019	% 21/19	2020	% 21/20	2021
Licences fédérales	5 093	-4,6%	4 651	4,5%	4 859
Extensions compétitions	457	-1,1%	421	7,4%	452
Licences découvertes	5 029	-24,8%	3 576	5,7%	3 780
ATP	3 691	32,3%	2 873	70,0%	4 885
Total	13 813	-2,1%	11 100	21,8%	13 524
Comparatif des recettes au 31 décembre 2021 par rapport au 31 décembre des années 2019 et 2020					
31/12 à 31/12	2019	% 21/19	2020	% 21/20	2021
Licences fédérales + Extensions	230 650	-3,2%	207 980	7,3%	223 205
Licences découvertes	26 285	-18,7%	23 680	-9,8%	21 360
ATP	9 800	26,0%	9 300	32,8%	12 350
Affiliation	75 730	-6,2%	71 710	-0,9%	71 055
Total	342 465	-4,2%	312 670	4,9%	327 970

Les commentaires sont faits par le Président.

François BERLAND : importance de travailler à une opération séduction sur les pratiquants câble qui sont nombreux.

En ce qui concerne les chiffres à date :

Période	Licence Fédérale				Extention Compétiton				Licence	
	Enfant	Jeune	Adulte	Total	Nationale	Internationale	Equipe de France	Total	Première année	ATP
Janvier	2	3	63	68	-	3	2	5	-	-
Février	6	28	187	221	11	14	7	32	-	-
Mars	2	8	103	113	2	3	4	9	-	-
Avril	-	-	-	0	-	-	-	0	-	-
Mai	-	-	-	0	-	-	-	0	-	-
Juin	-	-	-	0	-	-	-	0	-	-
Juillet	-	-	-	0	-	-	-	0	-	-
Août	-	-	-	0	-	-	-	0	-	-
Septembre	-	-	-	0	-	-	-	0	-	-
Octobre	-	-	-	0	-	-	-	0	-	-
Novembre	-	-	-	0	-	-	-	0	-	-
Décembre	-	-	-	0	-	-	-	0	-	-
Total	10	39	353	402	13	20	13	46	0	0

Le Directeur adjoint indique que c'est la première année que la souscription commence en janvier. 72 clubs sont affiliés.

D'une ligue à l'autre c'est assez disparate, certaines ont plus ou moins bien entamé la saison.

A noter quelques lots de licences première année et ATP achetés mais non souscrits.

Cela représente 60 745€ dont 4625€ de prélèvement au 15 avril.

Assemblée Générale 2022

La Secrétaire Générale présente rapidement le programme et transmet la parole au Président pour préciser le contenu des ateliers du samedi après-midi.

Le 26 Conseil d'Administration le matin.

Session plénière en début d'après-midi avec Colosse aux pieds d'argile suivie de l'ANS avec la correspondante de la Fédération.

Puis 3 ateliers : Colosse, ANS, accompagnement FFSNW.

Dîner le soir.

Dimanche matin : Assemblée Générale avec une fin prévue à 13h.

L'ordre du jour est présenté.

Signature / émargement - Contrôle des pouvoirs	
1	Ouverture de l'Assemblée Générale par le Président de la FFSNW
2	Hommage aux personnes disparues
3	Validation du compte rendu de l'Assemblée Générale du 24 avril 2021 (<u>easyQuorum</u>)
4	Discours du Président de la FFSNW
5	Rapport du Trésorier Général
6	Rapport du Commissaire aux comptes
7	Présentation et approbation des comptes 2021
8	Présentation et approbation du rapport d'activités de la Secrétaire Générale
9	Rapport de la Direction Technique Nationale
10	Approbation du budget prévisionnel 2022
11	Indemnisation du Président de la FFSNW
	Clôture de l'Assemblée Générale

Le Président énumère les points.

La Secrétaire Générale prend la parole pour expliquer le point : indemnisation du Président.

Depuis 2017, le Président bénéficie d'une rémunération à hauteur de 950€ brut mensuel renouvelé chaque année.

Il va être proposé le renouvellement de la rétribution pour 2022.

Au regard de l'engagement du Président à hauteur de deux jours par semaine à la Fédération hors week-end, il va être proposé une augmentation de sa rémunération qui n'a pas évolué depuis 2017 à hauteur de 10,6% du maximum autorisé par la loi pour les associations 10 284€ soit 3x le plafond visé à l'article L241-3 du Code de la sécurité sociale qui correspond à 1090€ brut, soit une augmentation de 14.7%

Passage de 950 à 1090€ brut pour l'indemnisation du Président.

Interventions successives sur la décision :

Pascal CHATENET, on juge clubs et ligues sur le nombre de licences, pourquoi ne ferions-nous pas de même pour le Président ?

Virginie SOURTY, a participé à quelques entretiens (discussions avec le Président et des salariés) en fin d'année. Certains salariés voulaient une augmentation qui a été refusée ou reportée. De la même façon que celle du Président est-ce que la rémunération des salariés a été revue et/ou est discutable ? François BERLAND, est-ce qu'une valorisation du travail fait par l'équipe dans sa globalité est prévue ? car il y a eu beaucoup de travail fait : centre technique notamment. Le message serait très bon si on valorise aussi l'équipe dans sa globalité.

Annie COITOU, il faut prévoir des réponses à ce type de questions lors de l'Assemblée Générale.

François DEROCHE, il faut raison garder, la rémunération du Président est minime. Il ne faut pas mélanger avec les équipes, car ici ce n'est qu'une indemnisation. C'est symbolique.

Peut-être que pour des raisons budgétaires on ne peut pas accéder aux demandes des salariés mais le Président travaille et c'est légitime pour lui.

Vincent ROGNON, effectivement il ne faut pas mélanger. La rémunération des Présidents est fixée par le code du sport avec des limites. C'est au Conseil d'Administration et à l'Assemblée Générale de le voter ou non.

Concernant les salariés et cadres techniques, les entretiens individuels sont en cours. Je proposerai ces augmentations au Conseil d'Administration à l'issue de ces entretiens.

Philippe DELACOUR, des primes ont été versées aux salariés fin 2021. Des négociations sont entamées pour les salaires en 2022 donc c'est en bonne voie.

Les augmentations de salaires sont prévues dans le budget 2022.

Virginie a pris note qu'il y a des choses prévues.

Intervention du Président :

De 2009 à 2017 c'était 0. Depuis 2017, montant fixe.

Il y a eu des primes Macron en 2020 et 2021.

Certains salariés ont eu des augmentations régulières pour ceux qui sont là depuis longtemps.

Le Président explique qu'il est présent, que des choses se font grâce à lui et qu'il est engagé. Le Président indique qu'il est au siège deux jours par semaine.

Résolution : le Conseil d'Administration propose à l'Assemblée Générale le renouvellement de l'indemnisation du Président.

Cette décision est adoptée à la majorité des membres présents.

Résolution : le Conseil d'Administration décide de proposer à l'Assemblée Générale une augmentation de l'indemnisation du Président passant de 950€ brut à 1090€.

Cette décision est adoptée à la majorité des membres présents.

Intervention du DTN

Le DTN indique qu'il est en phase d'entretien avec les salariés et CTN. Cela va permettre de faire le point avec chacun d'entre eux et de mettre en place notre organisation.

Départ de Christophe DUVERGER depuis le 1^{er} mars : projet de recruter un profil transversal en l'absence de spécialiste de nos disciplines. Si l'on sait où on veut aller on va pouvoir définir précisément le profil.

Séminaire DTN en cours.

22 demandes du ministère des Sports :

Le contrat de délégation est la priorité. (31 mars)

A noter le devoir de réserve de la Ministre... on espère qu'il pourra être signé rapidement.

Travail sur le PSF : réunion à venir pour rédiger la note de cadrage.

De la même façon une information sur le PST.

Formation BPJEPS en cours à la Fédération dont deux qui travailleront pour le câble. Deux d'entre eux travailleront au Kable.

Le contrat d'engagement républicain va être signé prochainement.

L'ensemble de la DTN et des salariés sera présent à l'Assemblée Générale excepté Franck mobilisé sur l'ouverture du Kable.

Question de François DEROCHE sur le contrat de délégation ? Peut-on introduire la prise en charge de patients en ALD ?

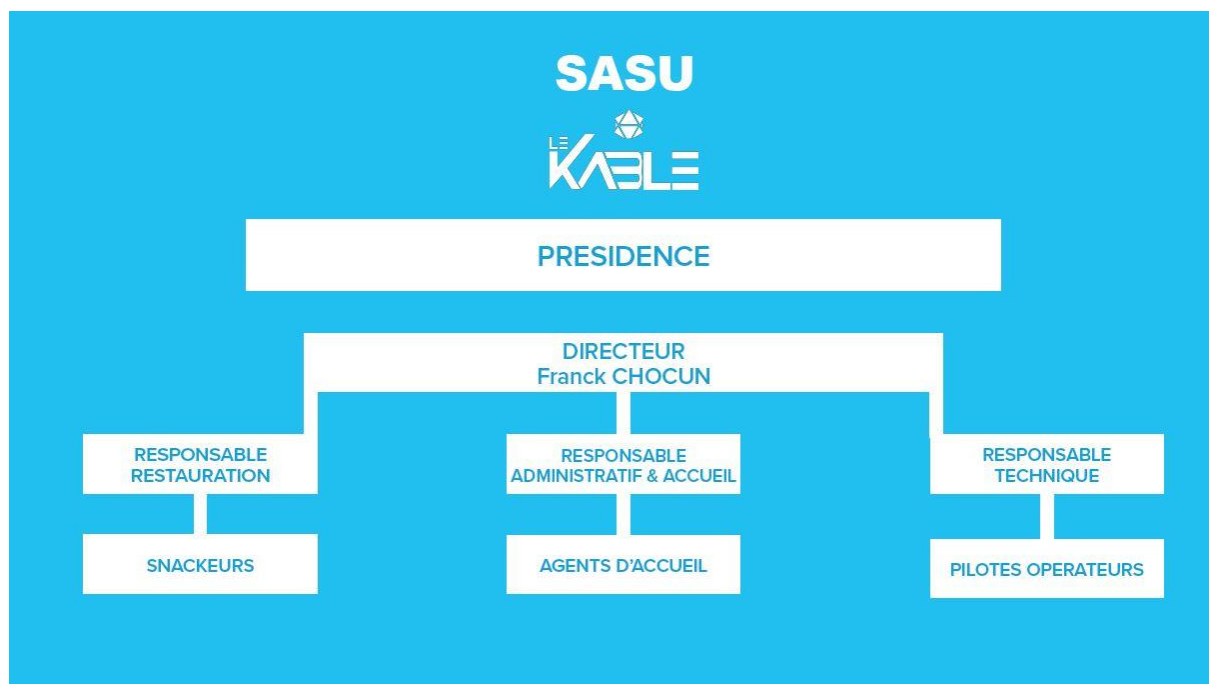
Cela pourrait peut-être nous permettre d'avoir les moyens de développer cela.

Réponse du DTN : cela fait effectivement des thèmes du contrat.

Le contrat devra de toutes façons être validé par le Conseil d'Administration après les allers retours avec le Ministère.

Centre Technique National

Présentation de l'organigramme de la SASU



Le seul actionnaire est la Fédération.

Concernant la Présidence, pour des questions fiscales, elle ne doit pas être élue de la Fédération.

François BERLAND : un choix a-t-il été fait sur les postes de responsables ?

Le Président indique que c'est Franck et Vincent qui ont fait les entretiens. On n'a pas trouvé le Directeur adjoint mais des compétences par poste.

Concernant la Présidence, le Bureau Fédéral s'est réuni et la proposition qui est faite c'est de nommer à la Présidence non rémunérée, Madame Karine BECKHARD, Trésorière de la Ligue IDF, et qui a suivi l'ensemble de la partie financière des travaux. L'opérationnel reste à la charge de Franck CHOCUN.

François BERLAND : y aura-t-il ensuite un Comité de surveillance ?

Non cela sera rapporté au Bureau Fédéral ou au Conseil d'Administration et principalement le Bureau Fédéral. Cela sera fait une fois sur deux. Notamment sur les engagements financiers.

Résolution : le Conseil d'Administration valide la nomination de Karine BECKHARD au poste bénévole non rémunéré de Présidente de la SASU.

Cette décision est adoptée à la majorité des membres présents.

Championnats de France et Internationaux organisés en France

Virginie SOURTY : qui paye les frais d'inscriptions ? organisateurs ou Fédération ?

Pages 5 et 18 semble se contredire.

Le Président indique qu'un championnat est offert pour chaque discipline. Le seul souci est sur le ski nautique où on a trois championnats. Deux restent à charge.

Résolution : le Conseil d'Administration valide le guide d'organisation des Championnats de France proposé.

Cette décision est adoptée à l'unanimité des membres présents.

Les dates de Championnats de France sont les suivantes :

- > 7 au 10 juillet 2022 - Wakeboard Cable à Choisy-le-Roi
- > 13 au 20 juillet 2022 - Ski Nautique à Nemours du (toutes les catégories y compris Seniors)
- > 20 au 27 juillet Barefoot à Chartres + 27 au 31 juillet Championnats d'Europe de barefoot
- > 26 au 28 août 2022 - Wakeboard Bateau à Bordeaux : Terres blanches à Espiet
- > Septembre : Mondiaux séniors à Baurech

Ressources humaines

Vincent ROGNON a récupéré la fonction de Directeur fédéral au 1^{er} mars.

Équipe unique à reconstruire. Une action de cohésion a commencé.

Départ de Christophe DUVERGER : fin de mission et nous lui souhaitons bon vent dans ces nouvelles activités.

Contrat de Morgan Le MOING passé de CDD à CDI qui sera transféré à la SASU après création.

F DEROCHE demande si on est bien sûr que l'embauche de salariés à la SASU ne change pas la forme juridique de la société.

Le Président indique qu'il n'y a pas de restriction.

Virginie SOURTY : avenant 35h donné aux salariés. Comment sommes-nous passés d'un recalcul des RTT à plus de RTT ?

Président : entre les différents calculs : 1.01 à 1.6 jour par mois. Traditionnellement on avait un accord dont on ne retrouve pas les termes.

Mais les contrats précisent un jour par mois sauf août.

Un jour, un nouvel arrivant : ce bloc de calcul de RTT a été enlevé. Quand le calcul a été refait tout le monde est passé à 1.6 jour.

Aujourd'hui, 18.4 jours plus 30 jours de CP plus des récupérations. C'est difficile de gérer.

Il a donc été conseillé de passer à 35h.

Cela facilite la gestion.

Le Président propose d'échanger directement avec Virginie SOURTY car on ne peut pas tout partager en Conseil d'Administration.

François BERLAND propose ses services et son expertise sur les modèles d'annualisation du temps de travail.

Annie COITOU propose également ses services car c'est son travail. Lorsqu'on passe de 18 à 0 on est forcément compensés.

Le Président appellera Virginie SOURTY, François BERLAND et Annie COITOU pour échanger sur ces sujets.

Questions diverses

Le Trésorier précise que la trésorerie est saine. (85K€ en banque) Une baisse est prévue fin mars (5K€) mais ensuite cela va remonter fortement.
Les projections sont positives.

Norme AFNOR. François BERLAND
Le Président va appeler François.

Clôture par la Secrétaire Générales

La Secrétaire Générale clôture la réunion à 20h00.